

FICHE DE PROJET

I. TITRE DU PROJET

Construction et bitumage de la route Sandaré-Nioro sur 103 Km.

II. INTRODUCTION

Le projet est situé dans la région de Kayes, première région administrative du Mali.

Le tronçon Sandaré –Nioro est une section de la route d'intérêt régional numéro 1 (RR1) Diamou-Sélinkégné-Oussouliagna-Sandaré-Nioro conformément à la **Loi n° 05-04/ du 22 juillet 2005** portant principe de classement des routes au Mali et son **décret d'application n°05-431/P-RM du 30 septembre 2005** portant classement des routes et fixant l'itinéraire et le kilométrage des routes classées.

Au niveau de l'espace UEMOA, ce tronçon fait partie du corridor **Cu2a : Kaolack-Tambacounda-Kidira-Kayes-Bamako-Sikasso-Ouagadougou-Niamey-Zinder-Frontière Tchad (communément appelée « Route Bamako-Dakar par le Sud »** conformément à la **Décision N°007/2001/CM/UEMOA du 20 septembre 2001** portant adoption de la stratégie communautaire et d'un réseau d'infrastructures routières au sein de l'UEMOA.

Le projet consiste à construire une nouvelle route avec les standards admis pour les routes communautaires (UEMOA et CEDEAO).

A ces titres, la route de Sandaré - Nioro est une route principale avec une vitesse de référence d'au minimum **80 km/h** sur la totalité de son parcours avec une emprise de 50 mètres. Dans la traversée d'agglomérations, la vitesse de référence a été ramenée à 60 Km/h avec une emprise de 26 mètre conformément à la **Décision N°AIDEC.6/7196 du 27 juillet 1996** et le Règlement **N°08/2009/CM/UEMOA** relatifs aux normes de constructions des routes communautaires dans l'espace CEDEAO.

L'Union Economique et Monétaire de l'Ouest

III. OBJECTIFS DU PROJET

L'objectif global est de contribuer efficacement au désenclavement intérieur et extérieur du pays par une amélioration du réseau d'infrastructures routières. Les objectifs spécifiques sont :

- désenclaver la zone du projet en vue de l'acheminement en toute saison, des produits agricoles vers les centres urbains ;
- optimiser au niveau sous-régional les investissements routiers transfrontaliers, notamment entre le Mali et la Mauritanie ;
- augmenter de manière significative le volume de commerce intra-africain et notamment intra-ouest africain conformément au plan d'action de Lagos et des

récents efforts d'intégration menés par la CEDEAO et l'UEMOA dans leurs plans de libéralisation ;

- favoriser l'intégration régionale qui constitue de nos jours une donnée structurelle de développement économique et social du fait que les processus de libéralisation et de la mondialisation de l'économie s'accompagnent nécessairement de la formation de pools économique.

IV. RESULTATS ATTENDUS

- la zone du projet en vue de l'acheminement en toute saison, des produits agricoles vers les centres urbains est désenclavée ;
- les investissements routiers transfrontaliers, notamment entre le Mali et la Mauritanie sont optimisés au niveau sous-régional;
- le volume de commerce intra-africain sera augmenté de manière significative, notamment intra-ouest africain conformément au plan d'action de Lagos et des récents efforts d'intégration menés par la CEDEAO et l'UEMOA dans leurs plans de libéralisation ;
- l'intégration régionale qui constitue de nos jours une donnée structurelle de développement économique et social sera favorisée.

V. ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET

Les études techniques et le DAO sont disponibles.

VI. CARACTERISTIQUE DU PROJET

La route à concevoir devra obéir aux normes UEMOA. Elle doit avoir une plateforme de 10 mètres avec 7 mètres de revêtement et deux accotements de 1,5 mètre chacun pour les sections en rase campagne, 19 mètres avec 7 mètres de revêtement, un terre-plein central de 3 mètres, deux pistes cyclables de 2,5 m chacune et deux accotements de 2 mètre chacun) à la traversée de la ville de Nioro et pour la Bretelle de Sandaré et 11 mètres de plate-forme (7 mètres de chaussée revêtus et deux accotements de 1,5 mètre chacun) à la traversée des autres agglomération.

Les caractéristiques du niveau d'aménagement sont :

- Revêtement en béton bitumineux de 5 cm ;
- Couche de base en grave concassé de 20 cm ;
- Couche de fondation en grave latéritique de 20cm.

VII. COUT ESTIMATIF DU PROJET

- **Cout de base des travaux : 28 620 994 494 FCFA HTT**
- Contrôle et surveillance des travaux : (3% coût de base) :
858 629 835 FCFA
- Imprévus physique : (5% coût de base) : 1 431 049 725 FCFA
- Imprévus financier : ((3% coût de base + imprévus physique)) :
901 561 326 FCFA
- **Cout du Projet : 31 812 235 380 FCFA HTT, arrondi à
32 000 000 000 FCFA.**

VIII. DELAI D'EXECUTION DU PROJET

Le délai d'exécution des travaux est estimé à 24 mois.

Bamako, le 27 février 2014